

LETTRE DE DEMANDE DE PAIEMENT DE DETTE

Lieu : _____ Date : _____

Coordonnées du créancier :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone / Email : _____

Coordonnées du débiteur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone / Email : _____

Objet :

Demande formelle de paiement d'une dette conformément aux dispositions légales applicables en France.

Détail de la dette :

Montant dû : _____ euros (en chiffres et en lettres).

Date d'échéance de la dette : _____.

Description détaillée du service ou produit ayant donné lieu à la dette :

Rappel légal :

Conformément à l'article 1344-1 du Code civil, le débiteur est tenu de s'acquitter de sa dette à la date convenue. En cas de non-paiement, des intérêts légaux pourront être appliqués, conformément à la réglementation en vigueur.

Demande :

Je vous prie de bien vouloir procéder au règlement du montant dû dans les plus brefs délais, soit par chèque, virement bancaire ou tout autre moyen convenu entre les parties. En cas de difficulté, merci de prendre contact rapidement afin de convenir d'un échéancier.

Mode de paiement :

Merci d'adresser le paiement à l'adresse suivante :

ou par virement bancaire sur le compte :

IBAN : _____ BIC : _____

Conséquences en cas de non-paiement :

Sans règlement de votre part sous 15 jours, je me verrai dans l'obligation d'engager des procédures de recouvrement, notamment par voie judiciaire, ce qui pourrait entraîner des frais supplémentaires à votre charge.

Signature du créancier

Signature du débiteur

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modele-demande.com/lettre-de-demande-de-paiement-de-dette/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modele-demande.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.